

ADMISSION EN BACHIBAC

Le **formulaire de candidature** sera à télécharger sur le site du lycée François Arago.

Le **dépôt des dossiers** se fera avant le mardi 14 mai 2024

- soit auprès des collèges d'origine
- soit au secrétariat du lycée François Arago à l'adresse suivante :

Lycée François Arago
Secrétariat scolaire 2nde - Bachibac
2 avenue du Lycée
B.P. 60119
66001 PERPIGNAN Cedex

Après étude des dossiers, les élèves seront convoqués par courrier pour un entretien d'admission qui se déroulera entre

le mardi 21 mai et le mardi 28 mai 2024 au lycée François ARAGO.

Les élèves passeront un entretien oral en espagnol au cours duquel ils exposeront leurs motivations et leurs intérêts pour la langue, la littérature et la culture hispaniques. Ils devront apporter leur carte d'identité et leur convocation.

La DSDEN transmettra les résultats d'admission le **lundi 03 juin 2024**.

Nombre de places maximum : 35 élèves.



Lycée général et technologique François Arago
PERPIGNAN

Lycée François Arago
Perpignan



Section Binationale



BACHIBAC

Bachillerato

Baccalauréat

La Section BACHIBAC

Cette formation prépare à la double délivrance du « **BACHI**-llerato » espagnol et du « **BAC**-calauréat » français.

PERSPECTIVES D'ORIENTATION

La section BACHIBAC favorise l'ouverture internationale et atteste d'un haut niveau de compétences linguistiques et culturelles.

Ce cursus facilite l'accès aux CPGE, aux filières contingentées et aux doubles licences et bi-licences françaises.

SCOLARITÉ

Cette section est ouverte aux élèves inscrits dans les séries ***d'enseignement général***.

Les candidats passent les épreuves correspondant à la série générale, à l'exception de l'espagnol et de l'histoire et géographie qui font l'objet ***d'épreuves spécifiques*** (B.O. n°5 du 17 juin 2010)

- **Épreuves du Baccalauréat :**

Au contrôle continu de langue vivante obligatoire et d'histoire géographie se substituent les notes obtenues aux épreuves spécifiques, de la manière suivante :

- La note obtenue à l'épreuve écrite de « Langue et littérature espagnoles » est affectée d'un coefficient 15.
- La note obtenue à l'épreuve écrite d'histoire et géographie est affectée d'un coefficient 15.

HÉBERGEMENT

Le lycée ARAGO ouvre son internat aux élèves de la section BACHIBAC qui souhaiteraient être logés sur place. Le nombre de places d'internat disponibles est limité.

Lycée François ARAGO, 2 Avenue du lycée, BP 60119, 66001 PERPIGNAN Cedex
Tél. 04 68 28 19 29 mail : ce.0660010c@ac-montpellier.fr

RECRUTEMENT

Un bon niveau scolaire général (les notes de français et d'Histoire Géographie seront étudiées attentivement), un bon niveau en espagnol et une réelle motivation pour la langue et la culture des pays hispanophones sont indispensables.

- **Qualités attendues :**

- Autonomie : savoir se prendre en charge, s'organiser ;
- Capacité de travail : travailler avec envie et efficacité ;
- Curiosité et motivation pour apprendre et découvrir.

NB : Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'enseignement d'une section européenne en 4ème et en 3ème.

- **Admission en classe de première :**

Pour des élèves ayant montré une motivation particulière et ayant obtenu de bons résultats en classe de seconde, il est possible d'intégrer la section BACHIBAC en classe de première.

ENSEIGNEMENTS Au lycée François Arago :

- **Seconde :**

- 4h d'enseignement de « Langue et Littérature espagnoles »
- 4h d'enseignement de l'Histoire et Géographie en espagnol

- **Première et Terminale :**

- 4h d'enseignement de « Langue et Littérature espagnoles »
- 4h d'enseignement de l'Histoire et de la Géographie en espagnol

Le programme d'espagnol et d'histoire et géographie pour la classe de seconde ainsi que le programme de la partie « géographie » de l'enseignement d'histoire et géographie pour les classes de première et de terminale sont fixés par la France.

Le programme de « Langue et littérature espagnoles » et le programme de la partie « Histoire » de l'enseignement d'histoire et géographie pour les classes de première et de terminale sont fixés conjointement par la France et l'Espagne.